



le MAG de votre ville

ZOOM
SUR



Élise et Sébastien,
rejoignent l'équipe
de la piscine

p.12

Culture



L'équipe de l'Agora
change temporairement
de lieu - p.17

Enfance



L'école Anne Sylvestre
bientôt rénovée
p.08

Commentry S'porte bien



La Braderie offre
300€ de bons d'achat
p.18



Hommage

Qui étaient les résistants
de Commentry p.19



Annuaire de **CONTACTS**

Hôtel de ville

Place du 14 Juillet - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 08 33 30 - www.commentry.fr

- ▶ La Mairie vous accueille:
- Lundi: de 8 h à 12 h (*permanence état civil uniquement*)
- Du mardi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi: de 8 h à 12 h

La Piscine

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Service des Sports et Piscine municipale
Tél: 04 70 02 29 60 - lapiscine@ville-commentry.fr

- ▶ Ouverture au public (périodes scolaires):
- Lundi: de 10 h à 13 h 30 et de 17 h à 20 h
- Mardi et jeudi: de 11 h 30 à 13 h 30 et de 17 h à 20 h
- Mercredi et samedi: de 14 h à 18 h
- Vendredi: de 10 h à 13 h 30 et de 16 h à 19 h
- Dimanche: de 9 h à 13 h

Espace culturel La Pléiade

Place de la Butte - 03600 Commentry
Tél: 04 70 64 40 60 - lapleiade@ville-commentry.fr

- ▶ Ouverture au public:
- Mardi et jeudi: de 14 h à 18 h
- Mercredi, vendredi et samedi: de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

L'Agora

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél: 04 70 64 49 09 - agora@ville-commentry.fr

- ▶ Réservation et location de salles:
- Du mardi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi: de 9 h à 12 h
- ▶ Billetterie spectacles:
Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
E-billet: www.commentry.fr

École Municipale de Musique

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél: 04 70 64 55 96
contact.ecoledemusique@ville-commentry.fr

- ▶ Horaires d'ouverture du secrétariat:
- Du mardi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi: de 9 h à 12 h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

22, avenue Marx Dormoy - 03600 Commentry
Tél: 04 70 09 70 70 - ccas@ville-commentry.fr

- ▶ Ouverture au public:
- Du mardi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi: de 9 h à 12 h

Point Info Jeunes (PIJ)

Au FORUM - 7, boulevard du Général de Gaulle
03600 Commentry Tel. 04 70 09 28 36
pjcommentry@wanadoo.fr
Facebook @[pij.commentry](https://www.facebook.com/pij.commentry)

- ▶ Ouverture au public :
- Accès libre et gratuit, durant la période scolaire
- Mardi, jeudi, vendredi: de 14 h à 16 h,
- Mercredi: de 14 h à 18 h,
- Accueil physique fermé durant les vacances scolaires
- ▶ *Les horaires des services Municipaux sont susceptibles de modifications.*



10 Commentry S'porte bien



18 La braderie de Commentry

SOMMAIRE

COMMENTRY - Le MAG de votre ville

Directeur de la publication: **Sylvain Bourdier** • Directeur de la rédaction: **Alexis Mayet**
Ont participé à la rédaction: **Carole Lamoine - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet**
Adrienne Lavedrine • Ligne graphique: **Direction de la communication** • Composition et mise en page: **XXI communication** • Impression: **Inore groupe** • Distribution: **Job Service** • Tirage: **4700 exemplaires** • Dépôt légal à parution • Crédits photos: **Carole Lamoine - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet - Adobe Stock - Pixabay - P. Busser**

Mairie de Commentry • Place du 14 juillet - 03600 COMMENTRY
Tél. 04 70 08 33 30 • communication@ville-commentry.fr

Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr, Facebook et Instagram
[@Villedacommentry](https://www.facebook.com/Villedacommentry)

*Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute.
Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.*



08

L'école Anne Sylvestre



COMM

. UNIQUER
 . . ÉMORER
 . . . EN CER
 . . . EN TER
 UNIER

Commentryennes, Chers Commentryens,

La ville et les jardins sont en fleurs, tout nous indique que le printemps est là, apportant avec lui une certaine douceur de vivre qui nous est agréable.

Cependant, la situation économique reste préoccupante. Le projet de fermeture de l'atelier de Méthionine à ADISSEO inquiète les salarié·e·s, les sous-traitants, ainsi que celles et ceux qui bénéficient des retombées de l'activité. Je vous remercie d'avoir pris part en nombre à la manifestation de défense de l'emploi et de l'outil industriel, aux côtés des ouvriers du site. Alors que le Ministre de la « Souveraineté », parle de reconquête industrielle, la situation justifie que le Gouvernement se positionne, puisque la production Commentryenne était considérée comme essentielle durant la crise sanitaire.

Commentry est un pôle industriel à fort potentiel qui dispose de tous les atouts pour relancer l'activité. Notre ville est née avec le développement industriel et son avenir restera tourné vers l'industrie, grâce au savoir-faire des salariés du territoire.

Préparer l'avenir, c'est le choix de la Municipalité qui fait preuve de volontarisme en réalisant les travaux de réhabilitation de nos équipements publics, en rénovant la voirie et en végétalisant les espaces, pour répondre à vos demandes, faire face aux vagues de chaleur qui se développent, réduire la consommation énergétique... Nous menons ces investissements, parfois lourds mais inévitables, en recherchant le maximum de soutien de nos partenaires financiers, de façon à réduire la facture pour la Ville.

Nous le faisons pour rendre la commune plus accueillante et attractive, tout en prenant soin du budget communal, afin de garder les marges de manœuvre nécessaire.

Nous le faisons depuis 2020, malgré la Covid, l'inflation et la situation mondiale dégradée : maintenir la commande publique, c'est soutenir nos entreprises et nos emplois, pour construire notre ville de demain.

Enfin, face à la hausse du coût de la vie pour les ménages, nous menons ces investissements **sans augmenter les taux des taxes.**

Nous développons nos politiques publiques à votre service, au service du dynamisme local et du lien social. C'est ainsi que le Conseil municipal a voté en avril une enveloppe de subventions aux associations, pour le sport, la culture, la solidarité, de 430691€.

« **Le printemps est inexorable !** » : que ces mots de Pablo Neruda nous accompagnent collectivement pour que vive notre ville, avec la certitude que quelles que soient les embûches, là où il y a une volonté, il y a un chemin.

*A vos côtés,
 Sylvain Bourdier*

Votre Maire,
Sylvain BOURDIER

ÉDITO

14

Règlementation des trottinettes électriques



- 04>05 Retour sur les temps forts
- 06>07 Les brèves
- 08>09 L'école Anne Sylvestre bientôt en travaux / Actualité des écoles
- 10>13 Commentry S'porte bien
 - 14 Vie citoyenne
 - 15 Comment tailler vos haies et arbres
 - 16 Budget communal
 - 17 Une saison hors les murs pour l'équipe de l'Agora
 - 19 Avis de recherche : l'arbre de Guernica fête ses 10 ans
 - 20 L'actualité politique de votre ville
- 22>23 Vos idées de sorties

RETOUR

sur les
temps
forts



#1



#4



#3



#7



#6



#8



#1 Vous étiez très nombreux à avoir fait le déplacement le 11 février dernier pour fêter les 30 ans de la chorale « Sol Mineur » de l'École Municipale de Musique de Commentry ! Un immense merci à nos choristes, notre pianiste, notre cheffe de chœur et à leurs invités qui donnent du son à notre vie ! Chapeau aux trois choristes et au pianiste présents depuis la création de la chorale !

#2 Les fans de glisse ont pu profiter, pour la seconde année, de la patinoire prêtée à la Commune par la Ville de Saint-Eloy, installée place du 14 juillet par les agents communaux. Du 17 au 25 février dernier, les associations Fibro Harmony, l'Amicale des Anciens Forgerons, Bourbonn'Ailes, le CFC, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'USPC Athlétisme ont eu plaisir à accueillir les patineurs en herbe.



#3 Le traditionnel repas des seniors, offert par le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité, s'est déroulé à L'Agora les mercredis 21 et 28 février. Pour la deuxième année consécutive, les cuisiniers de la restauration municipale ont mis les petits plats dans les grands pour offrir à nos aînés le traditionnel repas festif. Côté animation, c'est Audrey Almograva qui a su faire swinguer nos seniors. Quant à ceux qui n'ont pas pu se rendre au repas, 164 colis personnes seules et 39 colis couples ont été remis par le service d'aide à domicile du CCAS et les élus.

#4 Suite à de nombreuses demandes formulées auprès des élus, le pôle personnes âgées du Centre Communal d'Action Sociale de Commentry a organisé pour la première fois un thé dansant. Il a eu lieu le dimanche 4 février de 14h à 18h à L'Agora. Une centaine de personnes a pu danser au rythme de l'orchestre « Et ma musique ».

#5 Forte d'une volonté de valorisation de son patrimoine, notre commune était présente sur le salon des patrimoines Bourbonnais qui s'est tenu à Athanor. L'occasion de faire connaître ses efforts en faveur de la protection, de la conservation et du partage de la connaissance de nos biens collectifs, au profit du plus grand nombre ; une opportunité aussi de faire connaître le Prix Émile Mâle de la Ville de Commentry, qui soutient la restauration du patrimoine Bourbonnais.

#6 Depuis son inauguration, le 8 novembre dernier, l'équipe de la Pléiade a mis en place un programme d'animations et d'ateliers à la Micro-Folle, pour apprendre et découvrir l'art. De novembre à mars, près de 560 entrées ont été comptabilisées.

#7 Le 6 janvier dernier s'est tenue la remise des prix des meilleurs sportifs commentryens. Les élus et le président de l'Office des Sports étaient présents pour remettre les récompenses : bravo à toutes et à tous, Commentry est sans conteste une Terre de Jeux !

#8 15 jeunes ont profité d'une sortie à Clermont-Ferrand organisée dans le cadre des Anim'jeunes. À cette occasion, ils ont pu découvrir le stade Marcel Michelin, emblématique de notre région. Cette sortie s'est terminée par une séance de karting.

#9 C'est sur le thème des jeux olympiques que petits et grands se sont retrouvés par centaines pour défiler au son de la banda de Jenzat et des pas de danse de la Shaker Compagnie, le dimanche 10 mars. Le défilé s'est clôturé par le traditionnel embrasement du roi Carnaval. Chacun a ensuite pu profiter des nombreux manèges présents place du 14 juillet.



LEGENDES



Citoyenneté

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU LE DIMANCHE 9 JUIN 2024

81 députés européens seront élus en France en 2024 (deux de plus que lors des élections de 2019). Au total, le Parlement européen comptera 720 membres.

Les député.e.s européen.ne.s sont élu.e.s au suffrage universel direct à un tour, à la proportionnelle.

En France, les listes sont fermées : les électeur.rice.s ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Pour pouvoir voter, il faut être :

- un.e citoyen.ne français.e âgé.e d'au moins 18 ans la veille du scrutin,
- un.e citoyen.ne d'un autre pays de l'Union Européenne, âgé de 18 ans au moins, ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié.e dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit.e sur les listes électorales de cette commune.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 6^e vendredi précédent le scrutin soit le vendredi 3 mai 2024.

Le scrutin se déroule à L'Agora - Commentry. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 19h. Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

► Vérifiez votre inscription sur les listes électorales sur : www.service-public.fr



Culture

DÉCOUVERTE DE LA MICRO-FOLIE PAR "CÔTÉ PARENTS"

Le mercredi 21 février 2024, une conférence organisée au sein de la Micro-Folie a accueilli 6 parents et 14 enfants ; L'animatrice culturelle, Virginie, a diffusé un diaporama sur le thème des masques en interaction avec les parents et les enfants. L'idée était d'explorer, en ce temps de carnaval, les divers types de masques, mettant en lumière leurs origines culturelles et leurs significations symboliques.

La séance s'est terminée de manière créative avec un atelier coloriage. Les enfants ont eu la possibilité de ramener fièrement leur création de masque à la maison.

► Permanences Côté Parents :

Tous les Mardis de 16h à 17h à l'école Edith Busseron, 33 Rue Lavoisier, 03600 Commentry
Reseau.Parentalite@ville-commentry.fr

Jeunesse

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DES JEUNES

La Mission Locale tient une permanence uniquement sur rendez-vous du mercredi au vendredi à la maison des services et de la solidarité, au 22 avenue Marx Dormoy. La structure agit pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle.

► Contact: 04 70 05 28 74

Social

LA SEMAINE BLEUE ARRIVE DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE !



Préparez-vous à une semaine remplie d'animations et d'activités passionnantes, car la Semaine Bleue est de retour à Commentry pour célébrer nos anciens du 30 septembre au 6 octobre !

Cette année, le CCAS met l'accent sur l'intergénérationnel. Il recherche actuellement un volontaire en service civique pour participer à ses activités et favoriser le lien intergénérationnel.

► Contact: CCAS - 04 70 09 70 70

QUE RISQUEZ-VOUS À LAISSER VOS POUBELLES SUR LE TROTTOIR ?

Les camions de collecte des ordures ménagères du SICTOM parcourent nos rues pour assurer le ramassage des déchets. Après leur passage, il est devenu courant de voir des poubelles laissées sur les trottoirs pendant des jours. Soit parce que vous avez toujours peur d'oublier le jour de ramassage des ordures ou soit parce que rentrer et sortir votre conteneur est pour vous fastidieux.

Cette pratique non seulement nuit à l'esthétique des quartiers, mais elle crée également des problèmes d'hygiène et de sécurité.

Respectez des gestes simples :

- sortez vos poubelles juste avant le passage du camion de collecte, de préférence le matin même,
- une fois la collecte effectuée, rentrez vos poubelles dans votre propriété le jour de la collecte,
- assurez-vous que vos poubelles soient correctement fermées pour éviter les déversements accidentels.

► Bon à savoir :

Si vous laissez votre conteneur ou votre bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 35 €.

LA CPAM NOUS INFORME

Vous pouvez rencontrer les agents de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier sur rendez-vous, à la permanence de Commentry.

Plusieurs modalités de prise de rendez-vous sont possibles par :

- l'application « *compte Ameli* » ;
- le site internet du compte Ameli ;
- en appelant le 3646 (service gratuit + prix appel) ;

Le CCAS de Commentry peut aider les bénéficiaires aux prises de rendez-vous.

AIDER LES USAGERS AU QUOTIDIEN

Devant les difficultés de nombreux usagers, le CCAS en partenariat avec la CPAM a mis en place deux ateliers au mois de mars dernier, pour aider les usagers à utiliser l'application AMELI sur son smartphone. Installation et utilisation de l'application ont été présentées pour toutes les démarches du quotidien.

► Contact: **CCAS - 04 70 09 70 70**



App store



Google Play store.

Carnet

ÉTAT CIVIL

Naissances / Parainages Républicains

Mariages / Pacs / Décès

Vous souhaitez voir mentionner dans le magazine municipal les événements qui rythment la vie de votre famille : naissance, pacs, mariage, parrainage républicain, décès ? Faites-le nous savoir.

► Contactez le service à la population
Tél. 04 70 08 33 30
dvqe@ville-commentry.fr

HISTOIRE, SPORT & CITOYENNETÉ DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

**Du vendredi 24 mai au samedi 22 juin 2024
à la piscine, à l'Hôtel de Ville et à la Pleiade.**

La tenue des Jeux Olympiques est un moment fort pour s'interroger sur les valeurs que la société accueillante souhaite promouvoir aux yeux de tous. Parce que la CASDEN Banque Populaire est historiquement ancrée dans le monde éducatif, parce que la pratique du sport et l'apprentissage des valeurs citoyennes s'apprennent dès le plus jeune âge, elle propose cette exposition qui rend hommage, au travers de 30 panneaux, aux championnes et champions qui ont fait les Jeux Olympiques de 1896 à nos jours et illustre les valeurs citoyennes qu'ils incarnent.





LE RETOUR DES MINI-OLYMPIADES

Organisées pour la première fois en 2023 par la Direction Éducation Jeunesse Sports de la Ville de Commentry, les mini-olympiades sportives seront prochainement de retour au Stade Isidore Thivrier.

En lien avec le label Terre de Jeux, cette matinée réunira les élèves des grandes sections et de cours préparatoires des cinq écoles communales, dans une atmosphère festive pour célébrer le plaisir du sport.

Le stade Isidore Thivrier sera le théâtre de compétitions énergiques, de jeux stimulants et d'activités ludiques conçues spécialement pour les athlètes en herbe, guidés par l'éducateur sportif, avec le concours des enseignants et des parents volontaires. Ces mini-olympiades visent à encourager la pratique d'activités, la coopération et la camaraderie, et offrent aux enfants une occasion unique de s'immerger dans l'univers captivant du sport pour favoriser l'éducation physique et sportive.



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

Durant l'année scolaire 2024-2025, l'école Anne Sylvestre (Bourbonnais) fera l'objet d'une rénovation importante de l'ensemble de ses bâtiments. Le Maire et Stéphane Jardonnet, Adjoint aux affaires scolaires, ont eu l'occasion de l'évoquer lors de la cérémonie des vœux et d'une réunion avec les parents.

Il s'agira d'une opération globale de rénovation thermique (isolation par l'extérieur, abaissement des plafonds, changement des huisseries) et de mise aux normes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite. Ce projet de plus de 500 000 € HT est soutenu de manière conséquente par l'État (426 067 € au titre du Fond Vert et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Les travaux nécessiteront, pour une année scolaire, le déplacement de l'école Anne Sylvestre sur le site de la maternelle du Bois (Marie Curie) : un "chamboulement" provisoire nécessaire avec à la clé, à la fin de l'opération, un gain de confort indéniable pour tous.

Chaque classe de petits bénéficiera d'un dortoir contigu à la classe. S'agissant de la restauration scolaire, un seul service sera tenu. L'accueil périscolaire sera aménagé dans une partie de la salle d'activités. Outre les activités de motricités qui se tiendront dans deux

modulaires extérieurs, l'ensemble des actions pédagogiques et péri-scolaires se tiendront donc dans l'école.



« Depuis le début du mandat, toutes les écoles de Commentry bénéficient d'une attention particulière.

L'école Anne Sylvestre n'a pas bénéficié de travaux depuis plus de quinze ans. Nous sommes particulièrement attachés à la préservation de chacune de nos écoles, dans tous les quartiers de la ville : il s'agit donc de donner de l'avenir aux établissements en engageant les rénovations nécessaires pour accueillir les enfants et l'équipe pédagogique dans de meilleures conditions, en adéquation avec les normes environnementales et d'accès en vigueur » explique Stéphane Jardonnet, Adjoint aux affaires scolaires.

Calendrier

Période de travaux : de septembre 2024 à juin 2025
Date de réintégration des locaux : installation dès juillet 2025 pour une rentrée scolaire dans des locaux rénovés en septembre 2025

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 : INSCRIPTIONS À PARTIR DU MARDI 4 JUIN !

L'année se termine. Préparez d'ores et déjà la rentrée scolaire 2024-2025 en inscrivant du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet votre/vos enfant/s à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire et à l'École Municipale de Musique.

INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

- 1- **Votre enfant fréquente déjà un service municipal** : à compter du mardi 4 juin, déposez votre dossier par voie numérique sur le Portail Famille à l'aide de vos identifiants et mot de passe.
- 2- **Votre enfant ne fréquente pas encore un service municipal** : à compter du mardi 4 juin, connectez-

vous sur www.commentry.fr / Mon espace citoyen (en bas de la page d'accueil) / [Mon Portail Famille](#) pour créer votre espace personnel.

Vous serez invités à remplir le formulaire en ligne pour obtenir par mail votre identifiant et votre mot de passe. Avant d'inscrire votre enfant, il est conseillé de préparer tous les justificatifs qui vous seront demandés. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Ville : www.commentry.fr / rubrique enfance et jeunesse > Mon Portail Famille

Pour tous renseignements ou toutes difficultés lors de vos démarches, les agents vous accompagnent.



► Contact :

- Restaurants scolaires
04 70 64 36 13
- Accueils périscolaires
04 70 08 33 39
- École Municipale de Musique
04 70 64 55 96

PROJET NATURE SUR LES 5 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



Depuis septembre 2022, un agent du Centre Technique Municipal intervient avec beaucoup de plaisir dans les cinq Accueils Périscolaires dans le cadre d'un projet « Nature ».

Les objectifs sont de :

- sensibiliser l'enfant à son environnement,
- rendre l'enfant observateur et acteur de l'évolution de son environnement,
- responsabiliser l'enfant à son avenir de futur citoyen (écocitoyen),
- travailler en transversalité avec l'agent, responsable du pôle environnement de la collectivité,
- développer la créativité et l'imagination de l'enfant au travers des ateliers proposés,
- développer l'esprit de coopération de l'enfant.

C'est ainsi que les enfants ont fabriqué et installé des nichoirs et mangeoires à oiseaux. L'orientation des nichoirs a été choisie à l'aide d'une boussole, en fonction de différents paramètres tels que les prédateurs, les vents et les lieux qui permettent aux enfants d'observer les oiseaux. La peinture des nichoirs a été réalisée avec des produits et pigments naturels.

D'autres activités sont proposées : fabrication de cabanes vivantes, de jardinières à partir de palettes ; sensibilisation au tri et au recyclage ; plantations ; ramassage de glands, graines, feuilles pour les plus petits...

La fabrication de dortoirs à chauves-souris est également programmée sur la fin d'année dans le but d'appréhender et de protéger une espèce souvent mal aimée qui est pourtant précieuse pour l'écosystème.



PASCAL RELIANT,

ADJOINT AU SPORT

« Avec l'accueil en France des Jeux Olympiques, le sport fera l'actualité en 2024. Labellisée TERRE DE JEUX 2024, la Ville de Commentry veut avant tout faire vivre le sport pour toutes et tous, avec, pour les mois à venir, de beaux évènements tels que l'Aquathlon, Mai à Vélo, le passage du Tour de la Vallée Montluçonnaise... Pour que les jeunes et que chacun, quel que soit son âge d'ailleurs, puissent pratiquer son sport et sa passion, nous continuons à créer, à rénover, à entretenir les installations. « Commentry s'porte bien » et j'en suis ravi ! Je tiens à féliciter tous les clubs pour leurs résultats et leur implication dans la vie communale, ainsi que le service des sports et les services techniques qui sont au cœur de la mise en œuvre de ces projets. »



COMMENTRY S'PORTE BIEN !

Commentry est équipée de nombreuses infrastructures sportives intérieures et extérieures : gymnases, salle de gymnastique, mur d'escalade, dojo... mais aussi de terrains enherbés et d'un stade synthétique, d'un vélodrome, de cours de tennis, d'une piscine et d'un espace multisports pour les jeunes, sans compter les nombreux sites permettant de pratiquer des activités de pleine nature ! La Ville est forte de nombreuses associations sportives qui donnent du dynamisme au territoire.

La Direction Éducation Jeunesse Sports met en œuvre une politique globale visant à développer les activités sportives.

UN CLUB-HOUSE POUR LE FOOTBALL ET LE STADE SYNTHÉTIQUE DÉNOMMÉ LUCIEN VINCENT



Le CFC, le club de football local, ne disposant plus de local depuis 2021, la Municipalité a décidé d'installer à proximité des vestiaires du stade un bloc modulaire de 75m².

À l'occasion de l'installation de ce club-house flambant neuf, le stade synthétique devient cette année le stade Lucien Vincent, pour mettre à l'honneur l'homme qui a œuvré durant de très nombreuses décennies dans les instances du football, et qui reste présent chaque week-end au bord du terrain.

En 1998, cet amoureux du club a pris la présidence de l'USPC Football. En presque vingt ans de présidence, rares sont les matchs où il n'était pas présent pour encadrer les joueurs. Lucien Vincent est désormais Président d'honneur du Commentry Football Club.

La cérémonie de dénomination s'est tenue dans la convivialité le samedi 6 avril dernier.

Coût du Club-house : 87 959,79€ HT (dont 21 330,79€ à la charge de la Ville)

Subventions :

État : 29 129€

Département : 22 500€

Fonds d'Aide au Football Amateur : 15 000€

LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX PRÉVUS

La ville de Commentry met en place un programme d'investissements sportifs en 2024 :

- Installation de pare-ballons au Forum pour stopper la gêne occasionnée par les "ballons perdus" dans les jardins du voisinage
- Réfection de la piste élan du sautoir du saut en longueur au stade municipal
- Mise en conformité PMR du gymnase Gaston Guichard

MAI À VÉLO



Vous aimez faire du vélo, vous souhaitez le (re)découvrir sous toutes ses formes ? La Ville de Commentry participe à la 4^e édition de Mai à Vélo, qui se tiendra du 1^{er} au 31 mai 2024.

Démarche fédératrice et festive, nationale, portée par de nombreux partenaires, elle a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo auprès du plus grand nombre, à travers divers événements gratuits, pédagogiques et populaires. À Commentry, plusieurs temps forts seront organisés.

1 Un challenge d'activité Mai à Vélo

Associations, collectivités, établissements scolaires, entreprises, particuliers... du 1er au 31 mai, roulons tous à vélo pour atteindre ensemble un objectif collectif qui consiste à faire parcourir avec sa communauté le plus de kilomètres possibles à vélo sur la commune de Commentry.

Comment participer ? C'est très simple !

Il suffit de télécharger l'application gratuite GEOVELO (sur playstore et Appstore). Puis,

- S'enregistrer à l'aide d'une adresse mail et du mot de passe de votre choix
- Rejoindre la communauté : COMMENTRY
- Cliquer sur CHALLENGE
- Choisir le challenge d'activité « Mai à Vélo »

Pour participer, vous pouvez aussi scanner ce QR Code :



2 Des événements cyclistes grand public

Le mois de mai sera rythmé par une multitude d'événements cyclistes, à savoir :

- ▶ **les 4 et 5 mai 2024** : raid vélo solidaire du Comité de jumelage de la Souterraine,
- ▶ **le 18 mai 2024** : passage du Tour de la Vallée Montluçonnaise lors de l'étape Saint-Genest – Lignerolles (126,7 km) épreuve Élite et Open, avec un sprint intermédiaire rue de la Commune de Paris, récompensé par la Ville de Commentry,
- ▶ **le 25 mai 2024** : Raid Aventure Commentryen de CAP 03.



3 Des actions dans les établissements scolaires

- ▶ le programme Savoir Rouler à Vélo se poursuit dans les établissements scolaires de Commentry,
- ▶ un challenge inter-scolaire, avec une épreuve théorique (Code de la route et réglementation) et une épreuve pratique, avec parcours, sera proposé aux élèves des écoles élémentaires communales durant le mois de mai.

4 « Ça me dit à vélo » - samedi 25 mai

La journée phare, portée par la Direction Éducation Jeunesse Sports, se tiendra le samedi 25 mai de 10h à 19h, place du 14 juillet.

Au programme :

- Atelier remise en selle et balade ;
- Atelier réparation et entretien ;
- Atelier prévention routière ;
- Bourse à vélos ;
- Parcours 2 roues ;
- Exposition d'anciens vélos ;
- Manège à vélo ;
- Vélo à smoothie ;
- Challenge : balade à vélo parrainée ;
- Animation musicale et monocycle ;
- Présence de Sandrine Blanc, championne de France cycliste handisport ;
- Séance de cardio plein air par Orange Bleue ;
- Initiation au trial avec Horizon VTT ;
- Démonstration avec Nina Vabre, championne de France de Trial ;
- Atelier ludique pour apprendre à manipuler un fauteuil roulant.

Programme à découvrir sur www.commentry.fr

- ▶ Contact : 04 70 08 33 30

RETOUR DE L'AQUATHLON ET DES NOUVEAUTÉS À LA PISCINE CET ÉTÉ

En cœur de ville, la Piscine municipale accueille tout public. Pour petits et grands, en famille ou entre amis, une large gamme d'activités sportives et de loisir est proposée. Ici, tout est conçu pour répondre aux attentes et aux envies de chacun, que vous soyez férus de natation ou adeptes de moments de bien-être et de détente. Pour y répondre, l'équipe de la Piscine est toujours prête à relever les défis sportifs.

UN DEUXIÈME AQUATHLON À LA PISCINE MUNICIPALE

Forte d'une première édition réussie ayant recueilli beaucoup d'éloges, tant pour le cadre remarquable de la Piscine avec cette vue formidable sur le bois de l'Agora, que concernant l'organisation de l'évènement, portée intégralement par les agents municipaux, la Ville de Commentry organisera pour la deuxième année consécutive un aquathlon le dimanche 2 juin.

Près d'une centaine de concurrents est attendu, des mini-poussins jusqu'aux seniors, entre la Piscine pour la natation et le bois de l'Agora pour la course à pied. Cet évènement, qui est ouvert aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon et aux non licenciés avec pass compétition, propose des circuits adultes et enfants. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Plus d'infos sur www.commentry.fr

► Contact : aquathon.commentry@gmail.com



"Bienvenue à Élise et Sébastien"

Après une période de réorganisation liée au temps de recrutement de deux nouveaux maîtres nageurs sauveteurs, l'équipe de la piscine est désormais au complet.



DURANT L'ÉTÉ, À LA PISCINE : C'EST TOUJOURS LE PARADIS



Si durant l'hiver, l'établissement se concentre, entre autres, sur le savoir nager avec les écoles et les activités sportives pour les adultes, pendant l'été, elle fait la part belle au relâchement pour offrir aux visiteurs une parenthèse de fraîcheur et une bulle de bien-être estivale.

C'est donc une atmosphère « camping » qui s'installe, où petits et grands peuvent profiter d'une large gamme d'activités sportives et de loisirs. Tout est conçu pour répondre aux attentes et aux envies du plus grand nombre. Les visiteurs peuvent s'installer sur l'espace solarium en extérieur où il est possible de déposer ses serviettes afin de prendre un bain de soleil.

Depuis quelques années, la Piscine se dote progressivement d'installations ludiques extérieures : table de ping-pong, jeux premier âge et transats ont été installés. Le solarium s'équiperait cette année d'un espace beach-volley. Le chalet « Chez Lilie » continuera de proposer boissons fraîches et chaudes, glaces, en-cas sucrés-salés, tous les jours, de 14h30 à 18h.

► Contact : La Piscine 04 70 02 29 60
lapiscine@ville-commentry.fr

Bon à savoir

Ouverture estivale de la piscine du samedi 6 juillet au samedi 24 août (fermeture technique du 1^{er} au 5 juillet)





GAËL GEFFROY ET LES ÉCOLIERS : PORTEURS DES COULEURS OLYMPIQUES

C'est en présence du finaliste du 1 500 m des Jeux Paralympiques de Tokyo (catégorie T20 : déficient intellectuel), Gaël Geffroy, que les écoliers commentryens célébreront la traversée de la flamme olympique dans notre département.

Dans le cadre d'un projet pédagogique mené par les enseignants, une matinée organisée autour des Jeux Olympiques permettra à près de 300 écoliers porteurs des valeurs du sport de se rassembler place du 14 Juillet, quelques semaines avant la cérémonie officielle des JO Paris 2024.

Au programme :

- rassemblement et placement des élèves aux couleurs des anneaux olympiques,
- passage de la réplique de la «flamme olympique» entre les mains des enfants,
- chants sur le thème du sport avec l'intervenante musicale de l'Ecole Municipale de Musique,
- défilé dans les rues en présence de Gaël Geffroy,
- arrivée au stade municipal Alphonse Thivrier suivie d'un tour de piste en courant,
- embrasement de la flamme.

TROIS JOURS DE RAID À COMMENTRY

Trans'Allier 2024, la course des collégiens et lycéens, de la quatrième à la terminale, se déroulera en fin d'année scolaire à Commentry. Ce sont près de 160 élèves du département, licenciés de l'Union Nationale du Sport Scolaire 03 (UNSS) qui participeront aux épreuves sportives : défis en trail, activités liées à l'escalade, biathlon, jeux, énigmes à résoudre, courses d'orientation...

Ils traverseront une partie du secteur, de ville en campagne, à pied et en VTT, de Montmarault à Commentry via Nérises-Bains, Saint-Genest, les rives du Cher... : l'objectif est également de découvrir le département à travers le patrimoine local. La manifestation se clôturera le vendredi après-midi avec une course d'orientation en centre-ville au départ de la place du 14 juillet.

80 ANS POUR LA GAULE COMMENTRYENNE

Sport de nature par excellence, la pêche a toujours eu une place importante à Commentry. C'est en 1944 qu'une poignée de copains de Pourcheroux fondent la société de pêche. Les lots de pêche sont alors constitués du barrage des Gannes, des étangs de Pourcheroux, des rivières de l'Œil et la Chau, des ruisseaux de la Banne et du Banny. C'est dans ces années que les premières fêtes de l'étang et concours de pêches sont organisés.

Aujourd'hui, l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Commentry compte 540 adhérents dont plus de 350 commentryens, ce qui en fait l'une des plus importantes associations de la commune. Dernièrement, la pelle de vidange menaçant de s'effondrer, l'association a effectué et financé, avec le soutien de la Ville, d'importants travaux au niveau du grand étang de Pourcheroux. Poursuivant ses entretiens et se renouvelant sans cesse, la Gaulle Commentryenne a pour objectif d'obtenir en 2025 la labellisation Carpodrome (pêche sportive de la carpe), la pratique faisant l'objet d'un engouement croissant. Le carpodrome de Commentry serait le deuxième de l'Allier et le seul géré par une AAPPMA.

Cet été, pour les plus jeunes qui veulent découvrir la pêche, des animations auront lieu, notamment le dimanche 2 juin 2024 à l'occasion de la fête de la pêche, avec concours de pêche ouvert aux enfants.

► Contact : Tel 06.63.17.24.20

Facebook : aappmadecommentry



BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'usage des trottinettes électriques règlementé



Les trottinettes électriques font de plus en plus partie de notre paysage routier. Nombreux sont ceux qui se sont convertis à ce moyen de transport, régi par une réglementation à respecter, pour éviter les accidents comme il y a quelques semaines sur un trottoir de la ville...

Les utilisateurs doivent circuler sur les pistes cyclables en priorité et en cas d'absence de pistes, ils peuvent circuler sur les zones suivantes :

- les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h,
- les aires piétonnes situées en agglomération et à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons,
- la circulation sur les trottoirs est interdite.

L'utilisateur doit être âgé d'au moins 14 ans pour utiliser une trottinette électrique. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h, et l'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

En cas de non-respect des règles, l'amende peut s'élever à 135 euros.

Bon à savoir

La police municipale, avec le concours de la gendarmerie, sensibilise régulièrement aux abords des établissements scolaires, les jeunes gens qui convoitent ce nouveau mode de déplacement.

► Contact : **Police municipale 04 70 08 33 30**

Retrouvez toutes les informations utiles sur

www.commentry.fr

VOUS ÊTRE UTILE

Elles. Ils s'appellent Vincent, Véronique, David, Manon, Jean-Luc, Cécile, Rachel, Pascal...

Que ce soit en face à face ou par téléphone, voire par messagerie, les agents communaux en première ligne de par les missions de terrains ou d'accueil, sont souvent la cible de comportements inadaptés, voire d'agressions verbales, alors même qu'ils font leur possible pour assurer le bon fonctionnement de la ville et satisfaire les usagers.

Qu'elles. ils travaillent à l'Hôtel-de-Ville, au Centre Technique Municipal, au CCAS, à l'Agora, à la Pléiade, à la Piscine, dans les écoles ou dans tout autre service de la Collectivité, ils jouent un rôle essentiel dans votre vie quotidienne.

Un bonjour et un merci... ça change la vie !

UNE VILLE PROPRE DONT ON PREND SOIN

La propreté urbaine constitue un des défis majeurs du quotidien et de la vie d'une ville. La commune, soucieuse d'optimiser le bien vivre de ses habitants, fait en sorte, grâce au concours des agents communaux, que l'entretien des espaces publics soit le moteur d'une société qui prend soin d'elle-même et de ses ressources. Quelques rappels...



AVEC DE LA BONNE VOLONTÉ, L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !

Ramassez les besoins de vos animaux de compagnie, c'est faire preuve de civisme et de respect envers ses voisins, marcheurs et enfants. Pour vous y engager, la commune a créé des espaces spécifiques dotés de distributeurs de sacs canins et de poubelles : Rue Henri Cluzel, place du Champ de Foire, parking Barbusse ainsi qu'au niveau du passage Hyppolite Aucouturier, de la rue Jean-Jacques Rousseau et sur la voie verte. Ramassez les déjections aide à préserver la propreté de nos espaces : ayez le geste citoyen !



1 MÉGOT JETÉ, 500 L D'EAU POLLUÉE

C'est une habitude pour de nombreux fumeurs, un petit geste qui peut paraître anodin, mais dont les conséquences sont importantes notamment pour l'environnement et le cadre de vie.

Participons tous à la propreté de notre ville, en ne jetant plus les mégots et autres résidus par terre.

► À savoir

500 litres : c'est la quantité d'eau que peut polluer un mégot



LA VILLE PREND SOIN DE SES AIRES DE JEUX... ET VOUS ?

Prendre soin des équipements, c'est respecter les habitants, le travail des agents, et les utilisateurs des lieux.

La Commune a créé un espace ludique à proximité du Forum : skate parc, pumtrack, espace multisports et aire de jeux pour les plus petits.

Des dégradations sont hélas constatées, le plus souvent sur les aires de jeux dédiées à la petite enfance. Les enfants et leurs parents ne peuvent donc pas profiter pleinement de ces espaces, bien qu'ils fassent l'objet d'entretien et de contrôles réguliers par les agents communaux.

Soyons citoyens et solidaires, prenons soin des biens collectifs !

TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES, ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES !

Le paysage Bourbonnais comporte entre autres, en milieu urbain ou en campagne, de nombreuses haies entre les champs, les terrains et même entre les maisons de ville. Les arbres et les arbustes ont un rôle important pour la faune et la biodiversité. Leur entretien répond à des normes pour favoriser les bonnes relations de voisinage, la sécurité et la préservation du cadre de vie.

Schéma de principe de la taille et élagage des haies en milieu urbain

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres et voir moins pour un dégagement de la visibilité (carrefour, sortie, ...).

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

⚠ à la taille des haies en période de nidification

Légende :
 Limite d'élagage

Sans échelle

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

Schéma de principe de la taille et d'élagage des haies

Domaine public Propriété privée

Légende :
 Limite d'élagage des haies
 Limite d'élagage des arbres
 Végétaux à élaguer

Accotement fossé haie bocagère

Sans échelle

EN MILIEU URBAIN

Un propriétaire ne peut pas planter une haie à moins de 50 cm en limite de propriété. Tout arbre dépassant 2 m doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de propriété. Les arbres en proximité des voies publiques doivent être élagués pour garantir un espace de 6 m de haut à l'aplomb de la voirie. Toutes les branches sortant de la propriété et celles en-deçà de la limite de la hauteur requise doivent être coupées afin de respecter le voisinage et la sécurité de la voie publique.

EN CAMPAGNE

Le respect des règles de plantations et d'entretiens restent identiques. Les propriétaires doivent vérifier l'état des arbres situés dans les haies et élaguer aussi les branches mortes pour éviter les chutes sur la voie publique. Attention, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août pour protéger les oiseaux et insectes qui se reproduisent.

La Collectivité va effectuer un constat visuel sur l'ensemble du territoire commentryen. Il se fera par secteur et permettra par la suite de contacter par courrier les propriétaires dont la végétation ne respecte pas les normes. À ce jour, la Commune doit hélas broyer par sécurité des haies appartenant à des privés. Cette opération a un coût important entre les heures de personnel, l'usure, l'entretien et le renouvellement du matériel.

AUTRES RECOMMANDATIONS DE SAISON

Horaires de jardinage et bricolage

Les beaux jours arrivent. Les entretiens d'espaces verts dans les jardins privés des particuliers, les travaux d'aménagement ou de rénovation se multiplient. Pour le confort de tous, il est important de respecter la réglementation.

Il est possible d'effectuer vos travaux :

- du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et de 14h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les déchets spécifiques (déchets verts, gravats, pots de peinture, solvants et autres), pensez à les déposer en déchetterie. s'il font l'objet de recyclages réglementés.

Le brûlage des déchets verts : une pratique polluante interdite et des risques sanitaires

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques, en particulier de particules fines. Elle contribue ainsi à la dégradation de la qualité de l'air et a des conséquences sanitaires potentiellement graves sur la population. Avec l'accroissement des étés caniculaires, le brûlage à l'air libre des végétaux constitue un facteur aggravant de risques d'incendies.

La pratique fait ainsi l'objet d'un cadre légal qui a récemment renforcé le caractère d'interdiction stricte de cet usage en milieu non professionnel. Pour tout savoir : www.commentry.fr / Rubrique cadre de vie / onglet Environnement

BUDGET 2024 DE LA VILLE : AU SERVICE DES HABITANT·E·S, DU DYNAMISME ET DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le Conseil municipal a adopté le 11 avril le budget de la Commune pour 2024. Il représente au global une enveloppe de 26,4 millions d'euros. Grâce à des efforts de gestion continus, malgré des hausses sur les fournitures et services et le coût des matériaux ces dernières années et un contexte général dégradé, la Ville se dote d'un budget pour accompagner les habitants, en préservant le service public, en renforçant l'investissement, et en continuant à soutenir les associations et l'action sociale.

310 000 €

c'est la subvention versée par la Ville au CCAS, afin de soutenir l'action sociale.

430 691 €

c'est l'enveloppe attribuée aux différentes associations locales pour soutenir leurs activités.

5,5 Millions

ce sont les dépenses d'équipement (investissement) prévues en 2024. Elles comprennent la première tranche de rénovation extension de l'École Municipale de Musique, la réhabilitation de l'école maternelle Anne Sylvestre (Bourbonnais), les travaux rue Voltaire, rue des Tuileries et du Docteur Roux, la réhabilitation d'un commerce et d'un logement rue du Docteur Léon Thivrier, ou encore l'aménagement d'un espace paysager et végétalisé rue Denis Papin et le début des travaux de cette rue, l'achat de radars pédagogiques...

1,3 Millions

ce sont les différentes subventions des partenaires (État, Département...) que la Ville est déjà certaine de percevoir pour financer ses investissements.



13 382 089,59 €

de dépenses réelles de fonctionnement (en baisse de 5,33% par rapport à 2023)

> Rémunération du personnel, énergie, travaux d'entretien, fonctionnement des services, subventions aux associations, intérêts d'emprunts...

17 594 655,30 €

de dépenses de fonctionnement incluant le virement à la section d'investissement pour financer les travaux réalisés par la commune.

0%

cette année encore, afin de ne pas accentuer la pression fiscale sur les habitants qui subissent déjà la hausse des bases déterminées par l'Etat, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales (Foncier bâti : 39,43 %, Foncier non bâti : 44,89 %, Taxe d'habitation 20,95 %).

268 000€

c'est le budget inscrit en fonctionnement pour différentes opérations d'entretien de voiries et réseaux de la commune en 2024.

Bon à savoir

500 000 € : c'est le montant de l'emprunt prévu cette année afin de soutenir l'investissement local, après deux années sans emprunt.

La santé financière de la Ville permet cet emprunt, puisque la Commune est en cours de désendettement. En 2023, l'annuité de la dette par habitant était de 121 € contre 146 en 2019. La dette par habitant est de 917€ contre 1093 en 2019 et 987 en 2022.

La Ville maintient la cantine à 1€, la gratuité du Libellus et de la médiathèque, le budget attribué au Conseil citoyen, mais aussi le soutien aux collégiens et aux lycéens à travers le kit de fournitures et le Fonds Montusès. Les tarifs communaux ne verront pas d'évolutions majeures cette année.



LA PROCHAINE SAISON CULTURELLE SERA NOMADE

La réhabilitation de l'École Municipale de Musique (EMM) impose à l'équipe de l'Agora de se réinventer le temps d'une saison. En effet, pour pouvoir assurer ses cours, l'école investira les bureaux et locaux de la salle de spectacle durant 14 mois. Les agents de l'Agora et de l'Office Municipal Pour l'Animation et la Culture élient domicile temporairement à l'Hôtel de Ville pour assurer la mise en place de la saison culturelle, principalement au Théâtre Municipal.

Un jeu de Tetris inéluctable est nécessaire. Au-delà du grand chantier qui concerne l'EMM, les WC de l'Agora seront réhabilités et rendus accessibles, le hall de la salle fera l'objet de travaux et un accueil mutualisé sera créé pour l'Agora et l'École de Musique.

Outre pour la phase de désamiantage, l'accueil du public dans la grande salle durant la période des travaux est rendu impossible, notamment pour des raisons de sécurité mais aussi par l'inaccessibilité des sanitaires qui bénéficieront aussi d'une réhabilitation.

Les habitudes s'en trouveront donc un peu bousculées durant plusieurs mois, mais les équipes de la salle de spectacle comptent en faire une opportunité pour innover au service de la culture. Une saison culturelle différente mais tout aussi alléchante que les précédentes se prépare. « *Ce qui change, c'est simplement le lieu, à savoir le Théâtre Municipal et par conséquent la jauge de 185 places assises. Nous promettons au public une belle saison teintée d'humour, de chansons, de théâtre, de cinéma, d'apéros-concerts renouvelés... Pas moins d'une vingtaine de dates avec bien entendu l'accueil de têtes d'affiche dans des conditions intimistes sont en projet* » insiste Vincent Brun, responsable de la programmation. « *Des rendez-vous en plein air seront également proposés aux beaux jours pour permettre l'accueil d'un public plus nombreux.* »

La billetterie quant à elle sera ouverte au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

L'ouverture de la saison est fixée le vendredi 20 septembre à 20h30, place du 14 Juillet. Programmation à découvrir très prochainement sur le site de la Ville.

► Contact : l'Agora 04 70 64 49 09
www.commentry.fr – agora@ville-commentry.fr

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

QUARTIER DE LA BUTTE

Dans le cadre du programme de Reconquête Centre-Ville, à l'issue des travaux de construction de logements et d'un commerce par le bailleur social Évoléa (en face du Forgeron), la rue Voltaire et le parking de la Pléiade seront réaménagés, en donnant la part belle aux arbres et végétaux, et en laissant la priorité aux piétons grâce à la mise en place d'une zone 20 dite « de rencontre ».

Le parking sera composé de 20 places dont une PMR et 4 places réservées pour le bâtiment « Evoléa ».

L'ensemble du projet sera agrémenté de plantations basses, d'arbrisseaux ou de pelouse. Les enrobés grenailés et les résines diminueront l'impact des fortes chaleurs.

QUARTIER DENIS PAPIN

Souhaitant renaturer cette zone délaissée et doter la ville d'un nouvel îlot de fraîcheur pour répondre aux enjeux climatiques et aux demandes des habitants, la Commune donne le coup d'envoi de l'aménagement paysager de l'espace public rue Denis Papin situé à proximité de la résidence Héraclide et derrière la Pléiade, dès ce printemps 2024. Futur lieu d'animation extérieur, cet espace paysager végétalisé et arboré sera agrémenté de bancs, positionnés en ondes autour d'une petite construction rappelant une ancienne poudrière de mine. Ce lieu de rencontre rappellera ainsi le passé minier de Commentry et le cheminement piéton intégrera une reproduction d'une entrée de galerie de mine.

L'ensemble de l'opération représente un investissement de 291 627 € HT co-financé par l'Union Européenne et sera soutenu par les partenaires financiers de la Ville. Par la suite, en 2025, après l'intervention des gestionnaires de réseaux, c'est la première tranche de voirie rue Denis Papin qui sera réhabilitée.



Bon à savoir

Une réunion d'information avec les riverains se déroulera le samedi 4 mai à 10h dans la cour du FCEA.



**BRADERIE :
DE BONNES
AFFAIRES
ET 300 €
DE BONS
D'ACHATS À
REMPORTER**



Relancée et co-organisée depuis l'an dernier par les services de la Ville de Commentry et le Groupe Géraud spécialisé dans la gestion des marchés, la braderie de Commentry aura lieu cette année le dimanche 5 mai 2024, l'occasion de faire de bonnes affaires avant l'été et de profiter en famille des animations proposées.

**VEZ VOUS FAIRE
PLAISIR !**

Les exposants s'installeront le long des rues Jean Jaurès et Christophe Thivrier pour présenter des étals débordant de textiles, d'objets de décoration et insolites, ou encore de produits alimentaires...

Toute la journée : banda, tombola avec à la clé une dotation de 300 euros à remporter, animations pour enfants et videgrenier organisé par l'Amicale du Clos des Acacias.

Buvette et restauration rapide seront également de la partie !

► Contact : **06 22 86 98 07**



FORUM Avenir À COMMENTRY

**Rencontrez des professionnels
pour façonner votre projet !**

Vous avez envie de changer de vie professionnelle, d'activité, d'évoluer, de vous former...

Sous l'impulsion du CCAS de Commentry et de l'ADIE, le réseau ACTIF a imaginé un événement pour vous permettre de réfléchir à votre avenir professionnel.

Ainsi, jeudi 13 juin, de 9h à 16h, vous pourrez trouver en un même lieu, Place du 14 Juillet les acteurs :

- de l'insertion pour rencontrer des employeurs qui recrutent, bénéficier de conseils en recherche d'emploi, être mis en relation avec d'autres entreprises susceptibles de vous offrir un emploi ;
- de la reconversion pour adapter votre activité à vos aptitudes, suite à une maladie ou un handicap ;
- de la création d'activité pour étudier votre projet, vous donner des conseils pour mettre en place ou développer votre affaire, les aides au financement ;
- de la formation pour cibler les opportunités professionnelles, faire un bilan de vos compétences, vous accompagner dans votre évolution professionnelle ou mobiliser les dispositifs de financement.

Tout au long de la journée, vous pourrez vous initier à des modes de transports alternatifs comme le vélo ou

la trottinette électrique, sur un parcours dédié mais aussi participer à différents ateliers :

- de développement personnel pour avancer dans votre projet ;
- de simulation d'entretien pour mieux préparer votre entretien d'embauche ;
- Google « les ateliers numériques » pour développer votre activité.

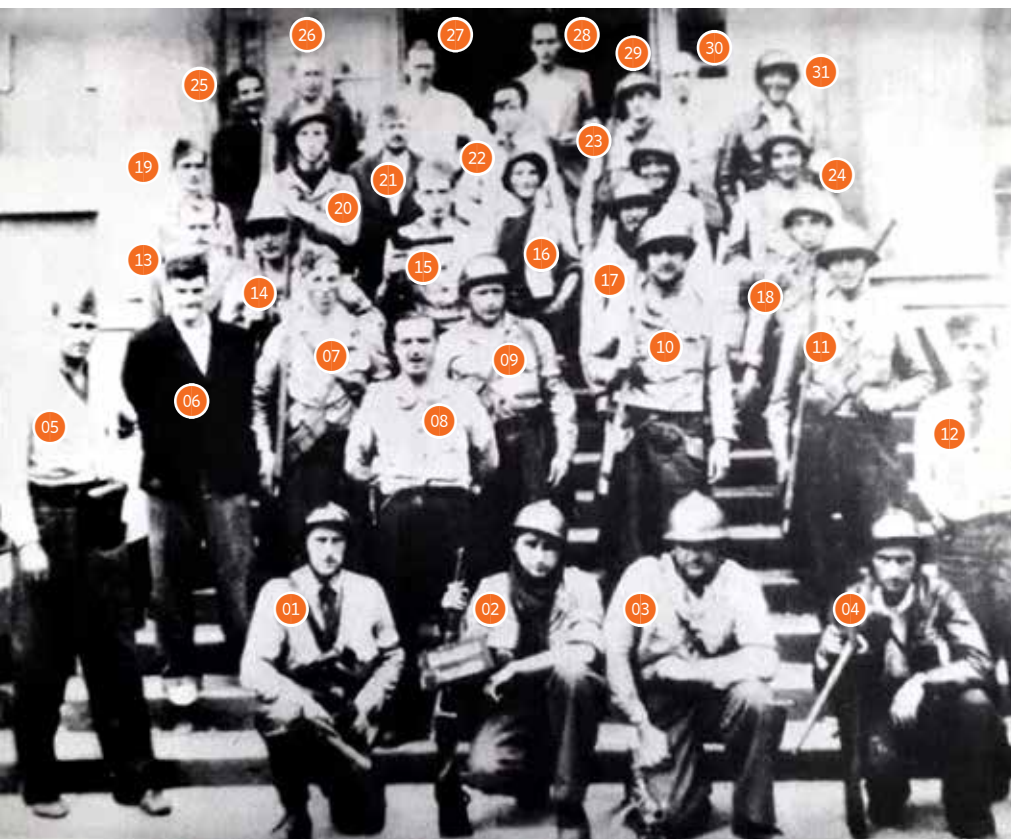
Pour vous accompagner dans votre évolution professionnelle, vous pourrez aussi trouver des solutions :

- en termes de mobilité ;
- pour adapter votre activité à votre rythme de travail (retraite progressive, cumul emploi-retraite), ou à votre vie familiale (garde d'enfants, horaires atypiques) ;
- pour développer des compétences numériques.

Cette journée d'échanges sera ponctuée par le partage d'expériences de personnes qui ont mis le cap sur un nouvel avenir professionnel.

► Contact : **CCAS
Maison des services
et de la Solidarité
22, Avenue Marx Dormoy
04 70 09 70 70**

À LA RECHERCHE DU PASSÉ DES RÉSISTANTS COMMENTRYENS



Voici une photo prise sur les marches de l'Hôtel de Ville de Commentry au retour de l'opération de la Compagnie M.U.R (Mouvements Unis de Résistance) Joly, dans la forêt de Marcenat, fin août 1944.

Deux commentryens en possession d'une copie de cette photo ont déjà identifié plusieurs résistants, dont le Capitaine Henri Joly.

Le n°7, René Eugène Lafleurière, a été clairement reconnu par sa famille. Cette dernière, à la recherche de précisions supplémentaires, fait appel aux commentryens ou à toutes les personnes susceptibles de confirmer, voire de trouver l'identité des membres du groupe.

La Ville de Commentry accorde une grande importance au travail de mémoire et à la recherche historique. La Municipalité s'associe à la famille de René Eugène Lafleurière pour remercier par avance tous ceux qui pourraient éventuellement apporter une aide circonstanciée à cette recherche.

► Contact :

Cabinet du Maire

Tél. 04 70 08 33 31

cabinetdumaire@ville-commentry.fr



« L'ARBRE DE GUERNICA » FÊTE SES 10 ANS À COMMENTRY

Depuis 2010, l'ACOMERA - Association Commentryenne pour la Mémoire Espagnole de la II^e République et ses Amis – sauvegarde la mémoire des républicains espagnols, notamment de ceux qui ont dû fuir l'Espagne pour se réfugier ici, et de celles et ceux, de tous pays, qui se sont engagés à leurs côtés, et continuent de défendre l'idéal universel de république et de fraternité entre les peuples.

Voilà 10 ans que « L'arbre de Guernica » a été planté place Stalingrad. Représentant des valeurs de paix, de justice et de liberté, ce rejeton du véritable « arbre de Guernica » avait à l'époque parcouru plus de 800 km avant de prendre racine dans notre commune.

Cette espèce de chêne a jalonné l'histoire du Pays basque. Son ancêtre, né en 1860, a résisté au terrible bombardement par la légion Condor nazie et de l'aviation fasciste de la ville martyre du Pays basque espagnol, Guernica, en 1937.

L'arbre de Guernica a été offert en 2014 à la Ville de Commentry par l'ACOMERA et les assemblées générales de Biscaye (province du Pays basque espagnol).

Pour Commentry évidemment !

« Je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours » (Victor Hugo)

Lors du dernier Conseil municipal, un projet de travaux rue Denis Papin, avec l'installation d'une poudrière, d'un wagonnet minier ainsi qu'une reconstitution d'entrée de galerie minière, a été étudié. Nous avons voté contre. Si le coût d'un tel aménagement (plus de 300 000 euros) est une des raisons, c'est aussi le principe de cette démarche qui nous interroge.

Faire vivre l'histoire de Commentry est une chose, vivre dans le passé en est une autre. Se rappeler l'existence des mines sans rappeler celle des mineurs, les souffrances, la pauvreté et plus largement les injustices auxquelles ils ont dû faire face, au nom d'une image romancée voire fantasmée que des esprits davantage idéologiques qu'historiens se font du XIX^e siècle industriel, n'a rien du travail d'historien que le Maire croit accomplir, à l'image d'un Georges Rougeron auquel il se compare, sans pour autant rendre cette comparaison pertinente. L'histoire, sans se cacher derrière une neutralité absolue, et par essence impossible, a néanmoins le devoir de prendre de la distance, ne céder sa réflexion ni à l'émotion, ni au politique. Une différence entre l'analyse et le commentaire, entre la réflexion et la simplification, qui confine souvent, lorsque la politique politicienne s'en mêle, à une forme de malhonnêteté intellectuelle.

Et parce que les injustices traversent parfois les époques, nous affirmons notre soutien entier aux salariés du site de la Méthionine d'Adisseo. Nous sommes convaincus que ce site fait partie intégrante de l'avenir de Commentry, alors qu'il a depuis longtemps démontré son savoir-faire et son efficacité.

L'avenir n'est pas notre ennemi, si l'on prend la peine de penser à ceux pour qui il sera le présent.

Fernand Spaccaferri – Maria Loureiro – Claude Riboulet – Marie-Laure Descamps – Jean-Pierre Pouénat – Laure Vincent – Patrick Portet.

Vie municipale

Ce que vos élus

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en Conseil municipal. À retrouver sur le site Internet de la commune et disponible auprès du service Administration Générale.

MARCHÉ VOIRIE

Suite à consultation, le Conseil municipal a retenu la société ALZIN SAS pour un marché de travaux de construction partielle de chaussées et trottoirs, d'un montant minimum annuel de 90 000€ HT et d'un montant maximum annuel de 200 000€ HT. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, qui sera mobilisé durant 3 ans en fonction des besoins de réhabilitation des voies publiques.

AQUATHLON 2024 - 2^e ÉDITION

Après le succès de la première édition, la Commune organise le dimanche 2 juin 2024 son deuxième aquathlon. Le Conseil municipal a adopté le budget et la tarification de l'événement. Cette compétition est validée par la Fédération Française de Triathlon dont dépend cette épreuve. La tarification est la suivante : courses catégorie 1 : 4€ dont 1€ de frais d'inscription ; courses catégorie 2 (classique et relais) : 13€ dont 1€ de frais d'inscription ; courses catégorie 3 (classique et relais) : 16€ dont 1€ de frais d'inscription.



Permanences

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent.

► Contact
Tél. 04 70 08 33 31
cabinetdumaire@ville-commentry.fr

ONT VOTÉ



Conseil municipal du 13 mars 2024

CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE FOYER CULTUREL

Le Conseil municipal a adopté une nouvelle convention de 3 ans avec le Foyer culturel (FCEA). Cette convention définit les objectifs définis avec l'association et les moyens que la Ville compte mettre en œuvre pour accompagner la structure. Dans ce cadre, il est prévu une enveloppe annuelle de 20 450 €.

CONVENTION AVEC L'USPC TENNIS

Afin de soutenir le sport commentryen, la Commune attribue des subventions. Lorsqu'elles représentent une somme importante, elles sont encadrées par une convention. Ainsi, le Conseil a décidé d'adopter une nouvelle convention pour accompagner le club de Tennis pour les trois prochaines saisons sportives : 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026. Une subvention de 13 500 € par an est prévue.

REALISATION ET EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR OMBRIERES SUR LE PARKING DE L'AGORA

Dans le cadre de l'obligation légale de production d'énergies renouvelables, la société OMBRIÈRES D'Auvergne a été retenue pour mettre en place 5 ombrières (surface de 2 191 m²) en panneaux solaires photovoltaïques, d'une puissance de 499 kWc. La Piscine, important consommateur d'énergie électrique, pourra bénéficier de l'autoconsommation. Les parties ont convenu d'un tarif fixé à 150 € HT/MWh à la date de mise en exploitation. La Commune bénéficiera du versement d'une redevance annuelle d'occupation de 3000 € durant 30 ans.

Conseil municipal du 11 avril 2024

ACQUISITIONS

La Commune ayant reçu une proposition d'acquisition d'une parcelle non bâtie rue Jean Dormoy d'une surface d'environ 2139 m², le Conseil municipal a décidé d'acheter le bien au prix de 8 556 € net vendeur, auquel s'ajouteront les frais de notaire.

De même, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la redynamisation du centre-ville, la Commune s'est engagée dans des acquisitions sur l'îlot Place Martenot/Georges Bayet. Une offre portant sur la parcelle du 13 rue Georges Bayet a été transmise à la Commune le 22 janvier 2024. Un accord a été trouvé, les copropriétaires céderaient leur bien pour un total de 20 000 € net vendeur. Ce à quoi il convient d'ajouter le montant des frais notariés. Le Conseil municipal a décidé de procéder à cette acquisition.

PARKING DES TUILERIES

Après un appel à manifestation d'intérêt, OMBRIÈRES D'Auvergne a présenté un projet pour la mise en place d'une ombrière photovoltaïque sur le parking des Tuileries, d'une surface de 631 m², d'une puissance de 144 kWc et la mise en place de fourreaux et prééquipements nécessaires à une future installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. D'ores et déjà, les parties ont convenu d'un tarif d'autoconsommation fixé à 150 € HT/MWh, à la date de mise en exploitation. La Commune bénéficiera du versement d'une redevance annuelle d'occupation de cent euros. Le Conseil municipal a adopté ce projet.

Le Maire et ses Adjointes



Sylvain BOURDIER
Maire de Commentry



Thierry VERGE
Premier Adjoint délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité



Manelle DESFORGES
Adjointe déléguée au personnel, à l'administration générale et à la communication



Pascal RELIANT
Adjoint délégué au sport et associations rattachées



Stéphanie BODEAU
Adjointe déléguée aux finances



Stéphane JARDONNET
Adjoint délégué aux affaires scolaires et associations rattachées



Emmanuelle MICHON
Adjointe déléguée aux affaires sociales et associations rattachées



Daniel MARTIN
Adjoint délégué aux festivités à l'événementiels, à l'attractivité et à la vie associative.



Pierrette BORD
Conseillère déléguée au cadre de vie, environnement et écologie

EXPOSITION/MULTI ARTS

ASSOCIATION MULTI ARTS



Espace culturel La Pléiade
Tout public
Gratuit
04 70 64 40 60

ROCK FRANÇAIS/POP

BANDIT BANDIT
+ LE PIED DE LA POMPE



Agora, 20h30
Tout public
E-billet : www.commentry.fr
+ points de vente habituels 15€/10€
04 70 64 49 09

MOBILITÉ / ART DE VIVRE

ÇA ME DIT À VÉLO



Place du 14 Juillet, de 10h à 19h
Tout public
Gratuit
04 70 08 33 30

Jusqu'au
25 mai

Dimanche
5 mai

Vendredi
17 mai

Vendredi
24 mai

Samedi
25 mai

Samedi
25 mai

Agora, 15h30
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96



**HARMONIE DE CUSSET
AVEC L'HARMONIE COMMENTRYENNE
MUSIQUE**

Théâtre Municipal, 18h30
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96



**«ATELIER CHANT» BELLE,
BELLE, BELLE SOIRÉE
APÉRO/CONCERT**

Espace Culturel La Pléiade, 16h
Tout public
Gratuit
04 70 64 40 60



**COMPAGNIE DU THÉÂTRE
DES MOTS « L'ATELIER D'OKILÉLÉ »
SPECTACLE/BRUITAGE/PAROLLES**

à noter

MICRO-FOLIE La Pléiade – Place de la Butte – 03600 Commentry
Tél : 04 70 64 40 60 – micro.folie@ville-commentry.fr

MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE COMMENTRY

Spot'art L'impressionnisme
04 mai 16h et le 23 mai 14h30

Un tour au musée ? Le Musée de la porte Dorée - Paris
25 mai 16h et le 30 mai 14h30

Une lecture, une peinture La pêche aux fruits
29 mai 10h30 (+5 ans)

Spot'art Le Sport et les Jeux Olympiques
01 juin 16h et le 13 juin 14h30

Un tour au musée ? Le British Museum - Londres
06 juin 14h30 et le 22 juin 16h

Une lecture, une peinture Où êtes-vous Monsieur Degas ?
05 juin 14h30 (+5 ans)

MICRO-FOLIE
Heures d'ouverture

Visite libre :
mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h

Réservés aux groupes :
mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 9h30 à 12h

EXPOSITION/PEINTURE/SCULPTURE

ETIENNE PHILIPPE



Espace culturel La Pléiade
Tout public
Gratuit
04 70 64 40 60

THÉÂTRE

LE JOUR OÙ J'AI REMUÉ



Lieu surprise, 10h et 14h
8-13 ans
Gratuit
04 70 64 49 09

MUSIQUE

L'ORCHESTRE ENFANTS, ADULTES
ET L'HARMONIE COMMENTRYENNE



Théâtre de Verdure
La Pléiade, 14h
Tout public
Gratuit
06 22 86 98 07

THÉÂTRE PLEIN AIR

LONG DÉVELOPPEMENT
D'UN BREF ENTRETEN



Place Verte, 18h
Tout public
Gratuit
04 70 64 49 09

Du **29 mai**
au **29 juin**

Samedi
1^{er} juin

Mardi
4 juin

Vendredi
7 juin

Samedi
08 juin

Samedi
15 juin

Samedi
22 juin

Samedi
29 juin

Théâtre Municipal, 20h30
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96

Au cœur du marché, 20h30
Tout public
E-billet : www.commentry.fr
+ points de vente habituels
15€ / 10€
04 70 64 49 09

Agora, 21h
Tout public
Gratuit
04 70 64 49 09

Théâtre Municipal
et Agora, 17h
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96



SOL MINEUR
CHANTE L'AMOUR
MUSIQUE



EN VOITURE SIMONE !
« MOHAMED ROUBHI ET LA
JEUNE TROUPE DES ÎLETS »
THÉÂTRE DE RUE



FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ
FESTIVITÉS



« RENCONTRE
D'ORCHESTRES ADULTES »
CLASSIQUE

ASSOCIATIONS

VIDE GRENIER
du Clos des Acacias

Dimanche **16 juin**

de 7h à 19h
Tout public

ASSOCIATIONS

DON du sang

DON DU SANG



Mer. **19 juin**

Agora - de 15h à 19h
Tout public majeur
06 71 95 63 50

COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIE DES
GUERRES COLONIALES

Samedi **8 juin 10 h**

Monument aux morts

APPEL DU 18 JUIN

Mardi **18 juin 10 h**

Monument aux morts



COMMENTRY

MAI

à vélo

Challenge



geovelo

connectez-vous
sur l'application



**UN MOIS POUR
ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

ÉDITION 2024

www.maiavelo.fr

Ça me dit à vélo

Samedi 25 mai

place du 14 juillet - 10h à 19h

Ateliers - Parcours - Challenge - Démonstration trial - Expositions...

commentry.fr



Commentry